



## Décès de mon ex mari

-----  
Par Memie

Bonjour  
Mon ex mari avec qui j'ai repris la vie commune  
Après l'annonce de sa maladie  
Est décédée le 12/12/23  
Il n'y a pas de succession que des dettes  
La retraite arcco a été versée le 2/01/24 malgré  
Le recommandé qui leur a été adressé pour les informer du décès  
Aujourd'hui je perçois une réversion par rapport  
A nos années de mariage  
La caisse réclame le remboursement de la retraite versée en janvier  
Malgré la renonciation de succession à mes enfants  
Est ce qu'ils sont responsables  
L'argent a été utilisé par moi même pour les obsèques  
Est ce que c'est moi son ex épouse qui doit rembourser  
Merci de votre aide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour et condoléances.

code civil :  
Article 1302-1  
Création Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 - art. 2  
Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû doit le restituer à celui de qui il l'a indûment reçu.

-----  
Par yapasdequoi

Précisez à qui la caisse a versé la retraite de janvier ? Sur un compte bancaire au nom du défunt ? Sur un compte joint ?

-----  
Par Memie

La caisse l'a versé sur son compte personnel  
J'ai avisé la banque du décès  
Mais j'ai utilisé sa carte bancaire pour pouvoir payer  
Le loyer et les charges  
Je ne savais pas que c'était à terme à échoir  
Cette pension  
Merci

-----  
Par ESP

Bonjour  
Le 2 Janvier, il n'est pas anormal que la caisse de retraite n'ait pas eu le temps d'enregistrer le décès. Cela est fréquent.  
Vous avez commis 2 erreurs fautives.  
1/ utiliser des fonds qui devaient être retournés à la dite caisse  
2/ utiliser une carte bancaire d'un défunt.

Régler ce dossier au plus vite vous évitera des suites ennuyeuses.

-----  
Par yapasdequoi

Cette utilisation des fonds appartenant au défunt pourraient annuler votre renonciation à la succession...

-----  
Par Memie

Je suis en commission de surendettement  
Je vais demander des facilités à la caisse de retraite  
Mais est ce qu'il peuvent agir sur mes enfants qui ont fait une renonciation de succession  
Merci

-----  
Par Memie

L'utilisation des fonds a été faite par moi même  
Nous étions divorcés je n'ai pas fait de renonciation de succession  
Ce sont nos enfants qui l'ont faite car mon ex mari avait également  
Dépose un dossier de surendettement avant son décès

-----  
Par yapasdequoi

La caisse de retraite va s'ajouter aux autres créanciers du défunt.  
Les héritiers ayant renoncé ne sont pas responsables des dettes du défunt.  
MAIS il faut être certain qu'il n'y a pas acceptation tacite en ayant utilisé les fonds.

Régularisez la situation car vous pouvez être poursuivie pour fraude à la carte bancaire et vol.

-----  
Par Memie

Merci  
Je vais appeler la caisse lundi et leur demander  
De prélever sur ma pension de réversion  
J'espère qu'ils vont accepter  
Merci de vos vonseils